

PROGRAMME DE FORMATION

La voix dans la qualité de la communication et de la relation professionnelles

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel et encadrement médical, paramédical, social, éducatif, ainsi que des collectivités et des divers services désirant améliorer la qualité de la communication orale professionnelle par la maîtrise de la voix.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 13 p.

Objectifs de la formation

Identifier l'importance de l'impact de la voix dans la communication orale professionnelle.

Utiliser des techniques vocales et posturales permettant d'optimiser l'utilisation de sa voix et la qualité de celle-ci.

Programme

La voix et son fonctionnement (pratique et théorique).

Techniques de gestion du stress et de l'émotion par le souffle et la respiration.

Exploration de la voix (résonance, vibration, registres, sons générant la détente).

Projection de la voix (apprendre à faire porter la voix sans forçage et sans agressivité sonore).

Exploration de la qualité de la voix (timbre, couleur, hauteur...).

L'impact de la voix sur les interlocuteurs et la perception du message transmis.

Analyse de ce qui parasite la communication dans l'émission vocale, solutions.

Présence (physique et mentale déterminant la qualité de l'émission vocale ainsi que de l'écoute).

La place du silence dans la qualité de l'écoute et de la parole.

Coordination geste / présence / regard / voix.

Exploration de la musicalité de la voix parlée : débit, rythme, mélodie,...

- Équilibre entre la voix et l'articulation du langage.

Méthodes et supports

Apports théoriques et mises en situation par des exercices adaptés. Échanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.